

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05577 Numéro SIREN : 477 866 214 Nom ou dénomination : FINANCIERE EFICIUM
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2019 sous le numéro de dépôt 92462

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-08-2019

N° DE DEPOT : 092462

N° GESTION : 2009B05577

N° SIREN : 477866214

DENOMINATION : FINANCIERE EFICIUM

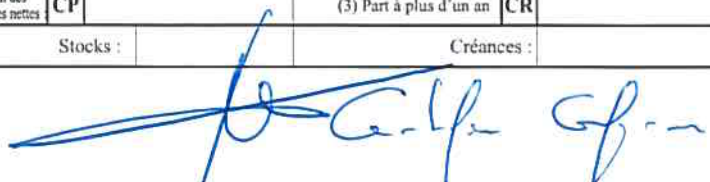
ADRESSE : 88 avenue des Ternes 75017 PARIS

MILLESIME : 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE EFICIUM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 88 avenue des Ternes 75017 PARISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 7 7 8 6 6 2 1 4 0 0 0 3 4Néant ☐Exercice N clos le,
31/12/2018

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB			AC	
	Frais de développement *	CX			CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 241	AG	17 241	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	20 616	AK		20 616
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	159 917	AU	118 297	41 620
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 411 360	CV		7 411 360
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	24 861	BI		24 861
TOTAL (II)		BJ	7 633 998	BK	135 539	7 498 459
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	1 488 935	BY		1 488 935
		BZ	427 980	CA		427 980
	DIVERS	CB		CC		
		CD	16 108	CE		16 108
Comptes de régularisation		CF	386 789	CG		386 789
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	79 146	CI		79 146
	TOTAL (III)	CJ	2 398 960	CK		2 398 960
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 032 958	IA	135 539	9 897 419
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE EFICIUM		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 237 329)	DA	237 329		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 662 586		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	23 732		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	4 196 246		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	497 436		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	6 617 332	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	4 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	807 964		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 570 303		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	155 884		
	Dettes fiscales et sociales	DY	531 694		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	210 240		
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 276 086		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 897 419		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 697 630		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	40			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE EFICIUM		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 836 748	FH		FI	2 836 748	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 836 748	FK		FL	2 836 748	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	47 366	
	Autres produits (I) (11)					FQ	324	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 884 438	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 095 538	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	63 305	
	Salaires et traitements*					FY	879 712	
	Charges sociales (10)					FZ	377 385	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 906
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	37 496	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 474 345	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	410 093		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	258 440		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	466		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	258 906		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	80 962		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	80 962		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	177 944		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	588 037		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE EFICIUM		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 278	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 278	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 992	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 992	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(714)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	89 886	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 144 623	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 647 186	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	497 436	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 966	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	37 310	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 092		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	900	1 278		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE EFICIUM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 897 419 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 497 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 6 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comptables.

Résultat financier

Les intérêts versés aux entreprises liées s'élèvent à 42.100 € et les intérêts perçus s'élèvent à 6.640 €.

La société a perçu de ses filiales des dividendes d'un montant de 251.800 €.

Les autres comptes d'intérêts représentent les charges d'emprunts ainsi que les intérêts sur les avances BPI relatives au préfinancement du CICE.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Celle-ci étant calculés après dix ans d'ancienneté, représentant 1/2 mois de salaire, la majorité des salariés ne remplisse pas les conditions requises. Son montant n'est donc pas significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 662 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE a été préfinancé par la BPI à hauteur de 16 200 €.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

 Faits caractéristiques**Faits Carractéristiques**

La Société Financière EFICIUM a procédé à l'acquisition des titres de la SAS NETLAIR SERVICE pour un montant de 950.000 € financé en partie par un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 700.000 € au taux effectif de 0,97 %.

Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	17 242	20 617		37 859
Immobilisations corporelles	143 257	16 661		159 918
Immobilisations financières	6 485 055	951 167		7 436 222
Total	6 645 554	988 444		7 633 998
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	16 916	326		17 242
Immobilisations corporelles	97 717	20 580		118 297
Immobilisations financières				
Total	114 633	20 906		135 539
ACTIF NET				7 498 459

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 617	16 661	951 167	988 444
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	20 617	16 661	951 167	988 444
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	16 916	326		17 242
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménagement	35 342	444		35 786
Matériel de transport	4 567	8 246		12 812
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 809	11 890		69 699
Emballages récupérables et divers				
Total III	97 717	20 580		118 297
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	114 633	20 906		135 539

Notes sur les provisions

Provisions

La reprise de provision pour litiges prud'homaux est en relation avec les condamnations effectives.

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	47 400		43 400		4 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	47 400		43 400		4 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			43 400		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risques et charges concerne uniquement des litiges prud'homaux.

Etat des créances

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 862		24 862
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 488 936	1 488 936	
Autres	427 981	427 981	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	79 146	79 146	
Total	2 020 924	1 996 063	24 862
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	41	41		
- à plus de 1 an à l'origine	807 924	229 468	526 867	51 590
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 884	155 884		
Dettes fiscales et sociales	531 695	531 695		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 780 543	1 780 543		
Produits constatés d'avance				
Total	3 276 087	2 697 630	526 867	51 590
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	193 657			
(**) Dont envers les associés	35 781			

Synthèse des charges à payer

Montant	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 768,72
Dettes fiscales et sociales	85 675,00
Autres dettes	195 496,22
Total	313 896,35

 Synthèse des charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	79 146,41
Total	79 146,41

Synthèse des produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	104 722,91
Total	104 722,91

 Notes sur l'intégration fiscale**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS FINANCIERE EFICIUM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE EFICIUM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'exercice clos le 31/12/2018 constitue le quatorzième exercice d'intégration pour la Filiale INTER NET.

L'exercice clos le 31/12/2018 constitue le douzième exercice d'intégration pour la Filiale GIS.

Il est rappelé que la Filiale CLEAN a été absorbée au 31 mai 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 par la SAS INTER NET.

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	807 924,00
Autres engagements donnés	807 924,00
Total	807 924,00
Dont concernant :	

Variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	237 329,60				237 329,60
Primes d'émission	1 662 586,40				1 662 586,40
Réserve légale	23 732,96				23 732,96
Report à Nouveau	3 890 740,11	4 196 246,78	4 196 246,78	3 890 740,11	4 196 246,78
Résultat de l'exercice	405 506,67	-405 506,67	497 436,96	405 506,67	497 436,96
Dividendes		100 000,00			
Total Capitaux Propres	6 219 895,74	3 890 740,11	4 693 683,74	4 296 246,78	6 617 332,70

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EFICIUM WORKTEAM PARIS 77680 ROISSY EN BRIE	100 020,00	229 830,00	100,00	117 708,00
SAS 3 D BY EFICIUM 92110 CLICHY	50 000,00	109 117,00	51,80	275 070,00
SAS EFICIUM PARIS EST 77680 ROISSY EN BRIE	230 000,00	108 800,00	100,00	-19 749,00
SAS WELCOME BY EFICIUM 75016 PARIS	10 000,00		55,00	-16 209,00
SAS EFICIUM PARIS OUEST 92110 CLICHY	200 000,00	141 337,00	100,00	198 272,00
SARL EFICIUM AZUR 06270 VILLENEUVE LOUBET	455 000,00	-324 173,00	100,00	-131 116,00
SAS NETLAIR SERVICE 77680 ROISSY EN BRIE	7 622,00	220 996,00	100,00	110 836,00
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Notes sur les capitaux propres**Capitaux propres****Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 237 320,00 euros décomposé en 400 000 titres d'une valeur nominale de 0,59 euros.

FINANCIERE EFICIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 237 329,60 euros
Siège social : 88, avenue des Ternes, 75017 PARIS
477 866 214 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 27 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 497 436 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	497 436 euros
A titre de dividendes	100 000 euros
Soit un dividende de 0,25 euros par action donnant droit à dividendes	
Le solde, soit	397 436 euros
Au compte « Report à Nouveau » dont le montant s'élève à 4 593 682 euros	

Le dividende serait mis en paiement au siège social **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû.

L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :



- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 6 517 332 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
Exercice 31.12.2015	0 €	0 €	0 €
Exercice 31.12.2016	0 €	0 €	0 €
Exercice 31.12.2017	100 000 €	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Jean-François RENAULT

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jean-François Renault, is written over the printed name and title.A small, handwritten mark or signature in blue ink, possibly a checkmark or a small flourish, is located in the bottom right corner of the page.

FINANCIERE EFICIUM

Société par Actions Simplifiée

88, avenue des Ternes

75017 Paris

R.C.S Paris 477 866 214

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Jean Besson
6, allée du Garde Messier
91370 Verrières-le-Buisson

FINANCIERE EFICIUM

Société par Actions Simplifiée

88, avenue des Ternes
75017 Paris
R.C.S Paris 477 866 214

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE EFICIUM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE EFICIUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Titres de participation » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraude ou d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

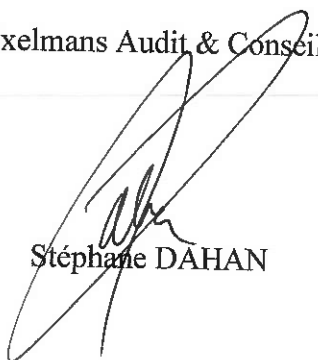
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Verrières-le-Buisson, le 19 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

Jean BESSON



Stéphane DAHAN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 242	17 242		326
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	20 617		20 617	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	159 918	118 297	41 621	45 540
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 411 360		7 411 360	6 461 360
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 862		24 862	23 695
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 633 998	135 539	7 498 459	6 530 921
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 488 936		1 488 936	1 237 266
Autres créances	427 981		427 981	335 483
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	16 108		16 108	16 108
Disponibilités	386 789		386 789	353 906
Charges constatées d'avance (3)	79 146		79 146	61 461
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 398 960		2 398 960	2 006 224
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 032 958	135 539	9 897 419	8 537 145
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	237 330	237 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 662 586	1 662 586
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 733	23 733
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 196 247	3 890 740
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	497 437	405 507
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 617 333	6 219 896
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	4 000	47 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 000	47 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	807 965	301 109
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 570 303	1 303 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 884	145 315
Dettes fiscales et sociales	531 695	474 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	210 240	45 231
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 276 087	2 269 849
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 897 419	8 537 145
(1) Dont à plus d'un an (a)	578 456	130 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 697 630	2 139 349
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	41	645
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 836 748		2 836 748	2 518 243
Chiffre d'affaires net	2 836 748		2 836 748	2 518 243
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			47 366	48 318
Autres produits			324	169
Total produits d'exploitation (I)			2 884 438	2 566 730
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 095 538	878 653
Impôts, taxes et versements assimilés			63 306	48 714
Salaires et traitements			879 713	772 652
Charges sociales			377 386	357 785
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 906	19 255
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				23 400
Autres charges			37 497	40 715
Total charges d'exploitation (II)			2 474 345	2 141 175
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			410 093	425 555
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			258 440	2 547
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			467	12 227
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			258 907	14 774
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			80 963	72 962
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			80 963	72 962
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			177 944	-58 188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			588 037	367 368

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 278	55 270
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 278	55 270
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 993	9 919
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 993	9 919
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-714	45 351
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	89 886	7 212
Total des produits (I+III+V+VII)	3 144 624	2 636 775
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 647 187	2 231 268
BENEFICE OU PERTE	497 437	405 507
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE EFICIUM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 897 419 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 497 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 6 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comptables.

Résultat financier

Les intérêts versés aux entreprises liées s'élèvent à 42.100 € et les intérêts perçus s'élèvent à 6.640 €.

La société a perçu de ses filiales des dividendes d'un montant de 251.800 €.

Les autres comptes d'intérêts représentent les charges d'emprunts ainsi que les intérêts sur les avances BPI relatives au préfinancement du CICE.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Celle-ci étant calculés après dix ans d'ancienneté, représentant 1/2 mois de salaire, la majorité des salariés ne remplisse pas les conditions requises. Son montant n'est donc pas significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 662 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le montant du CICE a été préfinancé par la BPI à hauteur de 16.200 €.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

 Faits caractéristiques**Faits Carractéristiques**

La Société Financière EFICIUM a procédé à l'acquisition des titres de la SAS NETLAIR SERVICE pour un montant de 950.000 € financé en partie par un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 700.000 € au taux effectif de 0,97 %.

Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	17 242	20 617		37 859
Immobilisations corporelles	143 257	16 661		159 918
Immobilisations financières	6 485 055	951 167		7 436 222
Total	6 645 554	988 444		7 633 998
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	16 916	326		17 242
Immobilisations corporelles	97 717	20 580		118 297
Immobilisations financières				
Total	114 633	20 906		135 539
ACTIF NET				7 498 459

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 617	16 661	951 167	988 444
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	20 617	16 661	951 167	988 444
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	16 916	326		17 242
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme	35 342	444		35 786
Matériel de transport	4 567	8 246		12 812
Matériel de bureau et informatique , mobilier	57 809	11 890		69 699
Emballages récupérables et divers				
Total III	97 717	20 580		118 297
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	114 633	20 906		135 539

Notes sur les provisions

Provisions

La reprise de provision pour litiges prud'homaux est en relation avec les condamnations effectives.

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	47 400		43 400		4 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	47 400		43 400		4 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			43 400		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risques et charges concerne uniquement des litiges prud'homaux.

Etat des créances

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 862		24 862
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 488 936	1 488 936	
Autres	427 981	427 981	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	79 146	79 146	
Total	2 020 924	1 996 063	24 862
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	41	41		
- à plus de 1 an à l'origine	807 924	229 468	526 867	51 590
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 884	155 884		
Dettes fiscales et sociales	531 695	531 695		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 780 543	1 780 543		
Produits constatés d'avance				
Total	3 276 087	2 697 630	526 867	51 590
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	193 657			
(**) Dont envers les associés	35 781			

Synthèse des charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 768,72
Dettes fiscales et sociales	85 975,00
Autres dettes	195 496,22
Total	313 896,35

Synthèse des charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	79 146,41
Total	79 146,41

 Synthèse des produits à recevoir

Montant	
Créances clients et comptes rattachés	104 722,91
Total	104 722,91

Notes sur l'intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2005, la société SAS FINANCIERE EFICIUM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE EFICIUM. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'exercice clos le 31/12/2018 constitue le quatorzième exercice d'intégration pour la Filiale INTER NET.

L'exercice clos le 31/12/2018 constitue le douzième exercice d'intégration pour la Filiale GIS.

Il est rappelé que la Filiale CLEAN a été absorbée au 31 mai 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier 2014 par la SAS INTER NET.

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	807 924,00
Autres engagements donnés	807 924,00
Total	807 924,00
Dont concernant :	

Variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	237 329,60				237 329,60
Primes d'émission	1 662 586,40				1 662 586,40
Réserve légale	23 732,96				23 732,96
Report à Nouveau	3 890 740,11	4 196 246,78	4 196 246,78	3 890 740,11	4 196 246,78
Résultat de l'exercice	405 506,67	-405 506,67	497 436,96	405 506,67	497 436,96
Dividendes		100 000,00			
Total Capitaux Propres	6 219 895,74	3 890 740,11	4 693 683,74	4 296 246,78	6 617 332,70

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EFICIUM WORKTEAM PARIS 77680 ROISSY EN BRIE	100 020,00	229 830,00	100,00	117 708,00
SAS 3 D BY EFICIUM 92110 CLICHY	50 000,00	109 117,00	51,80	275 070,00
SAS EFICIUM PARIS EST 77680 ROISSY EN BRIE	230 000,00	108 800,00	100,00	-19 749,00
SAS WELCOME BY EFICIUM 75016 PARIS	10 000,00		55,00	-16 209,00
SAS EFICIUM PARIS OUEST 92110 CLICHY	200 000,00	141 337,00	100,00	198 272,00
SARL EFICIUM AZUR 06270 VILLENEUVE LOUBET	455 000,00	-324 173,00	100,00	-131 116,00
SAS NETLAIR SERVICE 77680 ROISSY EN BRIE	7 622,00	220 996,00	100,00	110 836,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur les capitaux propres

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 237 320,00 euros décomposé en 400 000 titres d'une valeur nominale de 0,59 euros.